



Juin/Août 2026

La Gogane

Magazine municipal
de la ville de Mûrs-Érigné

156



Les membres du Bureau municipal

7 | Le nouveau
Conseil municipal
a pris ses fonctions

12

Crue de février,
dans les
coulisses de la
gestion de crise

14

Le vide-greniers
revient route
de Cholet

15

Le Jau en Fête est
de retour le 18 juillet

16

Forum des
associations
le 12 septembre

Changer de cap, agir avec détermination!



Fabien Véteau,
Maire de la Ville
de Murs-Érigné

Chères Érimûroises, chers Érimûrois,

Le message que vous avez adressé lors du scrutin nous engage pleinement. En faisant le choix du changement dès le premier tour, vous nous avez confié une responsabilité que je mesure chaque jour, et je veux vous remercier pour votre confiance. Ce vote marque notre volonté commune d'ouvrir une nouvelle page pour Murs-Érigné : celle de l'exigence, de la clarté et de l'efficacité dans l'action publique.

Ce mandat sera celui des décisions assumées et des engagements tenus.

Nous mettons fin à une gestion qui pouvait parfois manquer de priorisation et de fermeté. Désormais, chaque action sera guidée par un cap précis : améliorer concrètement et durablement votre quotidien.

Cela passe par des projets structurants que nous allons engager sans attendre.

L'îlot des Closeaux incarnera une nouvelle vision de l'habitat, en réponse à vos attentes multiples, plus solidaire et adapté aux évolutions de nos modes de vie. Nous lancerons également une rénovation ambitieuse de nos bâtiments communaux et des écoles. Il ne s'agira pas uniquement d'améliorer leur performance énergétique, mais bien de repenser leur usage, leur accessibilité et leur qualité, pour qu'ils répondent pleinement aux attentes des habitants.

Au complexe des Varennes, le terrain « toutes saisons » verra le jour. C'est un équipement attendu, utile, et qui participera pleinement au dynamisme sportif et associatif de la commune.

Nous agissons également avec détermination pour renforcer la tranquillité publique. Le déploiement de la vidéoprotection sera engagé. Il s'agit d'un outil

concret pour prévenir les incivilités, protéger les biens et les personnes, et accompagner le travail de nos forces de sécurité.

Mais nous le disons clairement : les projets ne suffisent pas sans une méthode exigeante.

La gestion financière de la commune sera rigoureuse, sans compromis. Chaque dépense sera évaluée, priorisée, justifiée. Nous mettrons fin aux dépenses inutiles et nous concentrerons les moyens sur ce qui est réellement utile aux habitants. L'argent public impose une discipline absolue.

De la même manière, les règles seront appliquées avec constance. Le respect du cadre de vie, de l'espace public, des règles d'urbanisme et de la tranquillité collective ne sera plus laissé à l'appréciation de chacun. Une commune agréable à vivre est une commune où les règles sont claires et respectées.

Avec le concours et la détermination de nos agents communaux engagés au quotidien sur le terrain, notre équipe sera à votre écoute, disponible et présente sur le terrain. Mais nous serons aussi une équipe qui décide, qui assume, et qui agit. Le temps des hésitations est derrière nous.

Nous avons un cap, une méthode et une détermination totale pour réussir. Murs-Érigné mérite une action publique à la hauteur de ses attentes. C'est ce que nous mettrons en œuvre, chaque jour, avec sérieux et engagement.

Parce qu'au-delà des engagements et des convictions, c'est bien l'intérêt de notre commune qui nous rassemble. Chacun, quelles que soient ses sensibilités, a sa place dans le projet que nous portons. C'est ensemble, dans le respect, l'écoute et le sens du collectif, que nous construirons cette nouvelle étape pour Murs-Érigné.

Bien fidèlement.

«Une commune bien gérée, respectée et agréable à vivre : c'est l'engagement que nous tiendrons, sans compromis»

La Gogane est le magazine d'informations communales de la Ville de Murs-Érigné.

Directeur de la publication : Fabien Véteau, Maire • Rédaction : le service communication, les élus, les services municipaux et les associations dont les articles sont publiés dans ce numéro • Mise en page : service communication • Crédits illustrations : Ville de Murs-Érigné, libres de droit (Canva Pro) ou précisé par la mention © • Impression : Les ateliers paquereau, 8 boulevard des Bretonnières, 49124 Saint-Barthélemy-d'Anjou. Imprimé sur papier éco-certifié avec des encres végétales • Tirage : 3 400 ex. Dépôt légal à parution Distribution : K'livéo • ISSN 3097-903X

Contact : 5 chemin de Bellevue, CS 80015, 49610 Murs-Érigné • Tél. 02 41 79 78 77 • Mail : info@ville-murs-erigne.fr
Service communication : communication@ville-murs-erigne.fr



Aménagement du territoire

Raccordement électrique : ce qu'il faut faire avant de démarrer vos travaux

Construire ou agrandir un bâtiment implique d'anticiper le raccordement électrique. La démarche se fait en 7 étapes, réparties avant et après l'obtention de l'autorisation d'urbanisme.

Avant de déposer votre demande d'autorisation en mairie, commencez par évaluer la nature de votre raccordement via le simulateur en ligne, puis créez votre dossier de demande par anticipation sur connect-racco.enedis.fr et déposez ensuite votre demande d'autorisation d'urbanisme auprès du service urbanisme de la mairie.



Une fois l'autorisation obtenue, finalisez votre dossier sur connect-racco.enedis.fr en indiquant la puissance souhaitée et en joignant les documents requis (autorisation, plan de masse, échéance des travaux). Validez ensuite le ou les devis établis par Enedis et/ou le Siéml.

Avant la mise en service, votre électricien doit obtenir l'attestation de conformité de l'installation intérieure et la transmettre à Enedis. Enfin, souscrivez un contrat auprès du fournisseur de votre choix, qui se chargera de la mise en service du compteur. À noter : 60 % du coût des travaux de raccordement restent à la charge du particulier.

Contact : service Autorisation du Droit des Sols (ADS) au 02 41 79 78 79 ou à ads@ville-murs-erigne.fr

Une aide pour récupérer l'eau de pluie

Angers Loire Métropole subventionne l'achat de récupérateurs d'eau jusqu'à 360 € selon plusieurs critères d'attribution : être propriétaire d'un logement dans une des communes d'Angers Loire Métropole, déconnecter définitivement sa gouttière du réseau collectif public d'eaux pluviales (dans la limite de deux gouttières par logement), permettre au trop-plein du récupérateur d'eau de retourner dans son jardin, et avoir acheté après le 2 mai 2024 un récupérateur d'eau de pluie neuf, d'une capacité minimale de 200 litres.

Cette subvention ne pourra pas être cumulée avec l'aide d'un autre organisme. La déconnexion des gouttières est une solution d'arrosage naturel par temps de pluie. L'eau s'écoule ainsi directement dans la pelouse, dans un massif paysager, un espace végétalisé... À noter, si votre gouttière n'était pas raccordée au réseau d'eaux pluviales (canalisé ou fossé) avant installation du récupérateur d'eau de pluie, vous ne pourrez pas bénéficier de la subvention.

Plus d'informations sur www.angersloiremetropole.fr

En bref

Je respecte le voisinage, je limite le bruit

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers, en dehors de tout cadre professionnel et à l'aide de matériels susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazon, motoculteurs, pompes d'arrosage, tronçonneuse, perceuses, raboteuses...) ne peuvent être effectués qu'à certains horaires : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30, le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h, les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h. Respecter ces horaires, c'est respecter son voisinage et éviter une amende de 150 € !



Être propriétaire de son chien, jusqu'au bout!

Vous promenez votre canidé dans la ville, les parcs ou espaces publics ? Il doit obligatoirement être tenu en laisse ou en longe ! Chaque année, des personnes de tout âge se font mordre ou bousculer par des chiens non attachés. La loi est claire à ce sujet, vous devez pouvoir maîtriser votre chien à tout moment, et donc le tenir attaché.

Évidemment, lorsque ce dernier fait ses besoins dans les espaces publics, chaque propriétaire doit le ramasser et le jeter ensuite à la poubelle. Des sacs sont à disposition dans plusieurs parcs de la ville.

Respecter ces deux règles simples garantit des relations apaisées dans nos lieux publics partagés. La Ville remercie chaque habitant d'aider à maintenir un cadre de vie propre et sécurisé.

(Re)découvrez Mûrs-Érigné autrement avec Baludik!

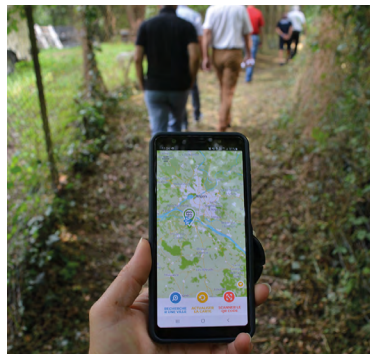
Le printemps est là, et avec lui l'envie de sortir, de respirer, d'explorer. Pourquoi ne pas en profiter pour (re)découvrir l'un des bijoux naturels de notre commune?

La balade numérique Baludik vous invite à une expérience originale à la Roche de Mûrs : devenez botaniste le temps d'une promenade et partez « En'Quête de plantes » le long des berges du Louet et au sommet de ce site emblématique des paysages de l'Anjou.

Grâce à l'application gratuite Baludik (disponible sur Apple Store et Google Play), laissez-vous guider par le Conservatoire botanique national de Brest pour découvrir, à votre rythme, la diversité étonnante des plantes sauvages qui fleurissent sous vos pieds. Une façon ludique et accessible à tous d'apprendre à regarder la nature autrement.

La balade se fait au départ du Centre culturel Jean Carmet et

dure environ 1 h 30. Seul impératif, télécharger l'application gratuite avant de partir ! Idéal en famille, entre amis, ou pour une pause nature en solo. Une belle façon de (re)tomber amoureux de son territoire !



Plus d'informations sur www.murs-erigne.fr/attractive/ville-bien-etre/espaces-naturels/baludik

Mieux connaître le Repair Café

Quels objets peut-on apporter à réparer au Repair Café ? De quoi sont capables les bénévoles réparateurs ? Vous vous posez certainement la question, nous avons la réponse !

Votre ordi rame ? Ne le jetez pas ! Votre PC met une éternité à démarrer ? Votre téléphone fait des siennes ? Avant de perdre patience et de les remplacer offrez leur une seconde chance en venant au Repair Café.

Pourquoi passer nous voir ?

- Pour la réparation collaborative : on vous aide gratuitement à diagnostiquer la panne et à réparer vos appareils, on vous donne aussi des conseils pour prolonger la vie des appareils. L'idée c'est d'apprendre ensemble dans la convivialité.

- Pour l'éco-responsabilité : pourquoi racheter du neuf quand on peut prolonger la vie de son matériel ? C'est bon pour la planète et notre budget.
- Pour l'ambiance au top : on répare les circuits mais on cultive aussi le lien social autour d'un café.

Le concept est simple, venez avec votre panne, mettez la main à la pâte en faisant confiance aux bénévoles réparateurs et repartez avec un appareil qui fonctionne... et le sourire ! Alors, on sauve votre matos ensemble ? Rendez-vous lors de l'une de nos permanences du samedi, de 9 h 30 à 12 h 30, et dites adieu à l'obsolescence !

Contact : ACF 49 au 06 22 22 33 52 ou à lucanne1@bbox.fr

En bref

Les rendez-vous Nature en Anjou, ça continue!

Dans le cadre de ses actions de préservation et valorisation des milieux naturels du Maine-et-Loire, le Département a co-financé la mise en place des événements sur le territoire érimûrois pour découvrir les espèces, les milieux et les paysages de l'Anjou.

Pour cette dernière animation de première partie de programmation, rendez-vous le samedi 27 juin de 14 h à 15 h 30 le temps d'une balade animée où l'eau est abordée dans tous les sens. « Tire la chasse d'eau ! », c'est une fiole cachée, une enquête très scientifique, des histoires au fil de l'eau...



Animation gratuite, en partenariat avec Éco Formation Pays-de-la-Loire et sur inscription obligatoire, en raison de places limitées (20 pers. max.), à nature-adt@ville-murs-erigne.fr ou au 02 41 79 78 73 • RDV : aire de pique-nique la Prée d'Érigné • Durée : 1 h 30 • Distance : jusqu'à 2 km

La suite du programme

Retrouvez les prochaines animations dans la plaquette de septembre à octobre.

Contact : Emmanuelle Fougeroux au 02 41 79 78 73 ou à nature-adt@ville-murs-erigne.fr

Savoir Rouler à Vélo à l'école Marie Curie

Le mois d'avril a été marqué par la formation « Savoir rouler à Vélo » pour les élèves de CM2 et du dispositif ULIS de notre école Marie Curie.



Ce programme, financé par la Municipalité, a été mené par les enseignants de cycle 3 soutenus par deux éducateurs sportifs de l'association USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) à laquelle les familles de l'école adhèrent. Lou-Anne et Maxence ont ainsi préparé, formé et accompagné de façon bienveillante et efficace les grands de l'école, mettant ainsi en lumière le projet éducatif de l'USEP : « former des citoyens sportifs » et dont « l'acquisition de compétences motrices et la construction d'un capital-santé va de pair avec l'apprentissage des règles et le respect de l'autre. »

Après avoir validé les deux premières étapes « savoir pédaler » et « savoir circuler » en milieu sécurisé sur le terrain rouge proche de l'école, les futurs collégiens devaient se frotter à la troisième étape « savoir rouler ». Durant deux heures, ils ont dû montrer leur maîtrise de la pratique du vélo dans les conditions réelles

de circulation. Une boucle de presque 4 kilomètres parcourue plusieurs fois dans les deux sens leur a permis d'expérimenter en situation réelle la maîtrise du vélo ainsi que d'appréhender les divers dangers de la circulation routière. Des remerciements chaleureux sont adressés aux parents et grands-parents accompagnateurs ainsi qu'aux nombreux Érimûrois qui, croisant ces cortèges estampillés USEP, ont par gestes et paroles encouragé les jeunes cyclistes.

À l'issue des journées de formation, les élèves de cycle 3 ont été les heureux récipiendaires d'une attestation de maîtrise des trois étapes de cet apprentissage. Bravo à eux !

400 enfants de Mûrs-Érigné posent des questions à la planète

Des enfants de Mûrs-Érigné ont participé à un projet autour du vivant. Leurs lettres, transmises à des associations en Asie par le biais d'un voyage sur le terrain, ont donné naissance à un documentaire et une exposition visibles lors d'une soirée gratuite mardi 23 juin à partir de 19 h au Centre Culturel Jean Carmet.

400 enfants de Mûrs-Érigné et des communes alentours ont participé à un projet éducatif et artistique autour de la protection du vivant. Dans le cadre d'ateliers menés en classes, ils ont rédigé des lettres et formulé des questions à destination d'associations engagées dans la conservation des animaux sauvages en Asie.

Ces lettres ont été emportées lors d'un voyage de terrain réalisé par Céleste Mazure, la porteuse du

projet, étudiante en biologie, au sein de cinq associations de protection de la faune sauvage. Elles ont servi de fil conducteur aux rencontres et aux échanges sur place, permettant de créer un lien entre les enfants et les acteurs de la conservation.

De ce projet est né le documentaire Correspondances, qui sera projetée à 20 h, après l'ouverture de l'exposition à 19 h.

Vous pourrez y découvrir les lettres des enfants, une fresque du vivant réalisée en périscolaire, ainsi qu'une exposition photographique retraçant le voyage. Des objets artisanaux rapportés d'Asie par Céleste seront également proposés, afin de soutenir directement les associations partenaires et de prolonger, à votre manière, les actions engagées.

Cette soirée est ouverte à tous et



invite chacun à découvrir, à travers le regard des enfants, ce qui nous relie au vivant et à celles et ceux qui le protègent.

Événement organisé en partenariat avec la Ville de Mûrs-Érigné.

Gratuit • Tout public • Mardi 23 juin de 19 h à 22 h au CCJC • Réservations au 02 41 57 81 85 ou sur la billetterie en ligne en scannant le QR code ci-contre

Contact : association Solidarity For Earth, à solidarity.for.earth@gmail.com ou sur Instagram : @sfe_association



Partez en camps grâce à l'Espace Jeunes!

Comme chaque année, l'Espace Jeunes propose aux adolescents de 11 à 17 ans un programme estival riche en découvertes, en activités et en moments de partage. Deux séjours sont organisés durant l'été, offrant aux jeunes l'opportunité de s'évader, de vivre des expériences collectives et de créer des souvenirs durables.

Le premier séjour se déroulera du 5 au 11 juillet à Saintes, au camping des Grandes Rives. Entre les journées à la plage de Royan, la visite de La Rochelle et de son célèbre aquarium, l'initiation au char à voile ou encore les temps de découverte de la ville de Saintes, chacun pourra trouver son bonheur et vivre des expériences stimulantes. Ces activités quotidiennes, les temps de vie collective ainsi que les veillées participent pleinement à la dynamique du séjour.

Un second séjour, plus court mais tout aussi dynamique, est proposé du 17 au 21 août à Ombrée d'Anjou. Installés au camping de la Roche

Martin, les jeunes vivront une immersion en pleine nature rythmée par des activités sportives et de plein air. Ils pourront notamment s'initier au canoë-kayak, découvrir l'accrobranche ou encore le fun archery, tout en profitant de temps de baignade surveillée, de grands jeux collectifs et de veillées conviviales. Ce séjour est conçu comme un moment privilégié pour terminer l'été dans une ambiance détendue et enrichissante.

Limités à douze participants par séjour, ces camps garantissent un accompagnement de qualité et une attention particulière portée à chaque jeune. Les activités pro-



posées s'adaptent aux envies du groupe, dans une démarche qui place les jeunes au cœur du projet. Les tarifs sont établis en fonction du quotient familial, afin de favoriser l'accès de tous à ces temps de loisirs éducatifs.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 19 juin auprès de l'Espace Jeunes. L'Espace Jeunes organise des activités tout l'été et est ouvert, du lundi au vendredi, du 4 juillet au 1^{er} août puis du 17 au 29 août.

Contact: Espace Jeunes,
10A chemin de Bellevue,
au 02 41 44 44 41 ou à
espace.jeunes@ville-murs-erigne.fr

En bref

Baignade des Ponts-de-Cé: la Ville finance 50% du prix de la carte pour les 3-18 ans

Afin de faciliter l'accès des jeunes érimûrois âgés de moins de 19 ans à la baignade municipale de l'île du château aux Ponts-de-Cé, la convention de partenariat avec la ville des Ponts-de-Cé est renouvelée pour la saison 2026.

Cette dernière permet aux familles de payer l'abonnement à moitié prix, l'autre moitié étant facturée directement à la commune de Mûrs-Érigné à la fin de la saison estivale. Ainsi, la carte d'abonnement pour la saison 2026 revient à 29,50 € au lieu de 59 € pour les érimûrois de 3 à 18 ans. La piscine des Ponts-de-Cé ouvrira le 27 juin jusqu'au dimanche 30 août. Pré-vente abonnement du 23 au 26 juin de 15 h à 19 h à l'accueil de la baignade.

Contact: LAEP Le Tricotin
au 02 41 22 99 33
ou à laep-tricotin-pdl@vvyv3.fr



Le Tricotin: un espace pour vous et votre enfant

Depuis octobre 2025, le LAEP Le Tricotin accueille chaque semaine parents et enfants dans un cadre chaleureux et accueillant. Si vous n'y êtes pas encore allé, n'hésitez pas à le découvrir! Les professionnelles du lieu seront ravies de vous accueillir.

Le Tricotin est un Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) ouvert gratuitement à tous les enfants de moins de 4 ans (ou 6 ans pour les enfants non scolarisés ou en situation de handicap), accompagnés de leurs parents, d'un adulte référent ou des futurs parents. Chaque jeudi matin, de 9 h 30 à 11 h 30 (le 1^{er} jeudidumois

à l'accueil de loisirs de Soulaines-sur-Aubance et les autres jeudis à la Maison de l'enfance de Mûrs-Érigné), l'espace permet un temps de jeux libres, d'échanges et de rencontres, encadré par des accueillantes disponibles et à l'écoute.

Pas besoin de s'inscrire, pas de dossier à remplir: le Tricotin fonctionne sur le principe du volontariat, de l'anonymat et de la confidentialité. On vient quand on veut, au rythme qui nous convient.

Vie locale

Le nouveau Conseil municipal a pris ses fonctions

Dimanche 15 mars dernier, c'est la liste « Nouveau cap pour Mûrs-Érigné » menée par Fabien Véteau qui a remporté ces élections municipales avec 55,55 % des voix. La liste « Mûrs-Érigné en actes » conduite par Jérôme Foyer termine seconde avec 44,45 % des votes.

Rencontre avec vos nouveaux élus municipaux avec un trombinoscope du Conseil municipal et les portraits présentant les membres du Bureau municipal ainsi que leurs objectifs pour ce nouveau mandat.

Élu maire avec une volonté claire de changement, je m'engage pour une commune mieux gérée, plus dynamique et plus agréable à vivre. Mes priorités: lancer rapidement des projets concrets comme l'îlot des Closeaux, le terrain des Varennes et la rénovation des bâtiments et des écoles, tout en assurant une gestion rigoureuse. Très attaché à la qualité de vie des Érimûrois, je veillerai à ce que l'attention portée à la population, et en particulier aux aînés et aux jeunes familles, guide chacun de nos choix.

Élue depuis 12 ans en charge du développement économique, et aujourd'hui directrice de la Maison de la Création à la CCI 49, je suis profondément attachée au dynamisme local. Ma priorité: à l'écoute des habitants et des porteurs de projets, je souhaite accompagner les entrepreneurs, soutenir nos commerces et faire vivre l'activité économique de la commune. Mon engagement: créer des liens, encourager les initiatives et contribuer à une commune active, accueillante et tournée vers l'avenir.



Fabien Véteau, Maire
& **Delphine Bazanté,**
conseillère municipale
en soutien sur les sujets de développement économique



Odile Ginestet,
1^{re} adjointe
déléguée à
l'environnement,
au cadre de vie
et à l'agriculture

Ma délégation s'articule entre projets environnementaux (biodiversité, espaces naturels) et missions transversales. Au cœur du quotidien des Érimûrois, j'agis notamment sur le volet éducation-jeunesse (alimentation, végétalisation des écoles, rénovation énergétique), sur l'habitat et le cadre de vie (aménagement de la route de Cholet, îlot des Closeaux) ainsi que sur la valorisation culturelle de notre patrimoine naturel. Enfin, je soutiens nos agriculteurs pour favoriser les circuits courts et l'alimentation locale.

Je suis en charge des travaux. Je supervise l'aménagement des grands quartiers (îlots des closeaux, Hauts de Mûrs) et de l'entrée de ville route de Cholet, la création d'un skate-parc, la rénovation des aires de jeux ou encore l'agrandissement de la salle des Grands Moulins. Je veux sécuriser les déplacements doux, notamment entre Mûrs-Érigné et les Ponts-de-Cé. Je travaillerai avec Irigo pour une meilleure desserte, surtout aux Hauts de Mûrs. Cette réflexion débutera quand le quartier de la Ferme aura vu le jour.



Yann Guégan,
2^e adjoint
délégué aux
travaux, à la voirie,
aux mobilités
et aux déchets



Angélique Perrine-Kahn,
3^e adjointe
déléguee à l'éducation,
à l'enfance et à la jeunesse
& Chantal Pleurdeau,
conseillère municipale
déléguee à la petite enfance et à la famille

Mon engagement est d'offrir à chaque jeune Érimûrois un parcours épanouissant. Au-delà de l'entretien et de l'amélioration de nos écoles, je veux être à l'écoute des familles, soutenir les initiatives des adolescents et faire de notre commune un terrain de jeu et d'avenir stimulant, de la petite enfance jusqu'à leurs premiers pas dans la vie active.

En soutien sur la petite enfance, je m'associe à cette dynamique pour renforcer les liens avec les familles et veiller à ce que chacun trouve des réponses adaptées à ses besoins.



Agnès Klesse,
5^e adjointe
déléguee aux affaires sociales et à la population,
& Christophe Rambault,
conseiller municipal
délégue à la citoyenneté

Dans le cadre de l'obligation légale à chaque début d'une mandature, nous allons débiter l'analyse des besoins sociaux (photographie de notre territoire). Celle-ci sera notre boussole afin de mieux connaître notre commune actuelle et de cibler des actions cohérentes en rapport avec ces besoins.

Engagé en tant que délégué à la citoyenneté, je vise à valoriser nos commémorations républicaines, favoriser le lien entre élus et habitants. En parallèle, je travaille en binôme avec Agnès Klesse.

En qualité d'adjoint aux finances, je souhaite mettre en place une gestion rigoureuse et transparente de nos finances. Tout en gardant des services publics de qualité, je veillerai à l'équilibre de nos budgets. Le contrôle de nos dépenses de fonctionnement est nécessaire pour investir dans des projets utiles aux Érimûrois.



Philippe Careau,
4^e adjoint délégué
aux finances

61,8 %

C'est le nombre de votants qui se sont déplacés pour le premier tour des élections municipales.

Je souhaite faire de Mûrs-Érigné une ville plus sûre et plus agréable au quotidien. Je travaillerai à la mise en place d'une vidéoprotection ciblée, en lien avec la gendarmerie, et à la sécurisation des voiries et des liaisons cyclables, notamment vers Les Ponts-de-Cé. J'apporterai de la cohérence aux projets d'aménagement municipaux (îlot des Closeaux, route de Cholet, parc du Jau) et veillerai au respect des règles d'urbanisme, aussi bien pour les professionnels que les particuliers.



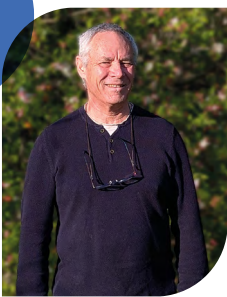
Béranger Binet,
6^e adjoint délégué
à l'urbanisme
et à la sécurité
du territoire



Sandrine Nguyen,
7^e adjointe
déléguee à la culture
et au patrimoine

Je souhaite dynamiser le territoire avec une grande fête populaire au parc du Jau en 2027, couplée au vide-greniers. Je porterai des temps forts autour du cirque, réunissant petits et grands, valoriserai le patrimoine culturel et historique avec le projet « récolte des mémoires vivantes » et impliquerai la jeunesse dans ce travail de transmission.

Je souhaite créer du lien avec des événements fédérateurs (téléthon, octobre rose, soirée dédiée aux associations). Nous renouvelons le Forum des associations en lien avec l'OMSCLAS ainsi que le vide-greniers qui revient cette année route de Cholet. Ce dernier sera associé dès 2027 à la Fête du Jau. Nous offrons aux érimûrois des équipements à la hauteur de leur engagement (terrain toutes saisons, déménagement Érimûr'Ânes, aménagement du préau de la salle des Grands Moulins). Enfin, nous candidaterons au label « Ville active et sportive ».



Alain Judalet,
8^e adjoint
délégue aux associations
et au sport

Les conseillers municipaux



Jean Pescher



Éléonore Delahousse



Bruno Jadaud



Nathalie Foschia



Yoann Buret



Barbara Castaner Adelaide



Jacques Guirronet



Nathalie Gouabau



Jacques Bergoffen



Jennifer Kochokian



Théo Nguyen



Christelle Cailleux



Philippe Martin



Fabrice Berland



Marie Périgot



Franck Coquereau

En attente
nouvel(le)
élu(e)

Siège vacant
suite démission

Moustique tigre: chasse à l'eau stagnante!

Après les jours de pluie de début mai, les températures estivales sont de retour! Et avec, le moustique tigre qui poursuit son implantation sur le territoire national, y compris chez nous.

Avec l'Agence régionale de santé Pays de la Loire, nous vous rappelons l'importance d'agir ensemble pour limiter sa progression, en particulier grâce à la mise en œuvre de gestes simples mais essentiels.

Chaque geste compte : bâche pour le bois, dalle béton, jeux d'enfants, coupelles de pot de fleurs, gouttières, fond de piscine... le moustique tigre adore pondre là où l'eau reste stagnante et isolée des prédateurs (contrairement aux mares où les prédateurs sont nombreux). Alors toutes les semaines, on fait un petit



tour de notre jardin ou de notre terrasse, et on vide toute l'eau qui a pu s'accumuler dans ces petits espaces.

Vous pensez avoir observé un moustique tigre? Prenez-le en photo, vérifiez-le et signalez-le aux autorités sanitaires sur https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/signalements ou en scannant le QR code ci-contre.



Plus d'informations sur www.murs-erigne.fr/utile/au-quotidien/moustique-tigre



Les horaires d'accueil du service « logement social » évoluent

Depuis le 1^{er} juin, les horaires de la permanence téléphonique du service évoluent afin de mieux répondre aux attentes des demandeurs de logement social. Cette évolution est l'occasion de rappeler les principales étapes à suivre, depuis le dépôt de la demande jusqu'à l'attribution d'un logement, et d'aider chacun à mieux comprendre les démarches à effectuer.

Le CCAS dispose d'un service d'information et d'accueil des personnes qui recherchent un logement social sur la commune. Ce service est là pour répondre à vos questions, vous renseigner sur les logements disponibles et vous accompagner dans vos démarches. Il est possible d'y être reçu sur rendez-vous ou simplement d'échanger à propos de votre situation par mail ou téléphone. Une ligne téléphonique dédiée est désormais joignable chaque mercredi matin dès 8 h jusqu'à 12 h.

Qu'est-ce qu'un logement social?

C'est un logement locatif construit avec l'aide de l'État. Le montant du loyer et les conditions d'attribution sont règlementés. L'accès y est conditionné à des ressources maximales. Ce n'est pas un logement de la commune, mais d'un bailleur social.

Comment y accède-t-on?

Il faut d'abord en faire la demande sur internet ou auprès du service logement. Attention : ce n'est pas la Commune qui décide à qui un

logement est attribué. En effet pour chaque logement, une commission d'attribution, composée de plusieurs représentants (bailleur, locataires, Angers Loire Métropole, Préfecture, Commune) se réunit.

Ainsi, pour un logement, au moins 3 candidats sont présentés. La commission les classe par ordre de priorité en fonction de différents critères et à l'issue de la commission le 1^{er} candidat se voit proposer le logement. S'il le refuse, le logement est proposé au second candidat, et ainsi de suite.

Concrètement, si un logement disponible correspond à vos besoins et vos ressources, le service fait part de votre situation à l' élu référent. Cet élu propose un ordre de vote entre différentes candidatures. La Commune participe ainsi à la décision mais ne dispose que d'une voix parmi d'autres au sein de la commission.

Contact: service logements sociaux au 02 41 79 78 84

En bref

Collecte de dons pour les bénéficiaires du CCAS

Le 13 juin prochain, le CCAS organise une opération de collecte de produits alimentaires ou d'hygiène à Hyper U. Une belle occasion de passer à l'action!

La clientèle pourra ainsi faire don d'un ou plusieurs produits, afin que ceux-ci soient ensuite distribués aux bénéficiaires de l'aide alimentaire de notre commune. Lors de cette journée, il est aussi possible de donner un peu de son temps, que ce soit pour proposer aux clients de faire un don ou bien pour réceptionner les produits à la sortie des magasins. Vous pouvez aider en faisant un don ou en participant à la collecte, le CCAS sera ravi de vous accueillir. Cette année, l'évènement est soutenu par les jeunes de l'Espace Jeunes qui viendront prêter main forte.

Contact: CCAS au 02 41 79 78 85 ou à ccas@ville-murs-erigne.fr

Jeff de Bruges installé à Rive Sud

Depuis décembre dernier, la boutique Jeff de Bruges a ouvert ses portes dans la galerie marchande de l'Hyper U. Rencontre avec Anne Corneille, co-gérante passionnée, qui nous raconte l'aventure de cette nouvelle installation.



Pouvez-vous vous présenter et nous expliquer votre parcours avant d'ouvrir ce magasin?

J'ai d'abord travaillé comme conseillère financière, puis j'ai fait une pause professionnelle pour me consacrer à mes enfants. Durant cette période, j'ai tout de même gardé un pied dans l'entrepreneuriat, notamment dans la vente à domicile de bijoux de ma création et auprès de comités d'entreprise. Plus récemment, je me suis tournée vers l'aide à la personne en tant qu'indépendante, j'aime profondément le contact humain. Mon mari, de son côté, a passé 35 ans comme directeur d'hypermarché. Nous souhaitons tous les deux nous installer à notre compte, alors quand l'opportunité s'est présentée, nous avons sauté le pas ensemble.

Pourquoi avoir choisi Jeff de Bruges?

Le concept de franchise nous a immédiatement séduits. C'est une très belle enseigne, et les retours de nos clients depuis l'ouverture sont vraiment encourageants. Je suis satisfaite de ce début,

même si j'attends d'avoir une année complète pour tirer un vrai bilan.

Que propose votre boutique?

Nous proposons toute une gamme de chocolats, d'ours en guimauve, de biscuits chocolatés et de confiseries variées : pâtes de fruit, pâtes d'amande, orangettes, calissons... Une grande partie des produits est en libre-service, et nous proposons également du chocolat vendu au détail, à la pesée. Les chocolats sont créés en Belgique, à Neuhaus, par des maîtres chocolatiers, et les recettes sont validées par le fondateur de l'enseigne.

Avez-vous des projets pour la suite?

Oui! Après Pâques, nous allons lancer la vente de glaces à l'italienne. Elles sont excellentes, et selon l'accueil du public, nous envisageons de les proposer toute l'année.

Contact: Jeff de Bruges au 02 41 44 83 67 ou à jeffdebruges.murserigne49@gmail.com
Ouvert du lundi au samedi de 9 h à 19 h 30

Miss Cookie Coffee s'invite dans la galerie de l'Hyper U

Depuis fin juin 2025, Miss Cookie Coffee a posé ses valises dans la galerie marchande de l'Hyper U. Rencontre avec Sonia Geindreau, co-gérante, qui nous présente un concept bien plus complet que son nom ne laisse supposer.



Pouvez-vous nous parler de votre parcours avant d'ouvrir ce restaurant?

J'ai travaillé plusieurs années dans la grande distribution. C'est là que j'ai rencontré mon associé, Stéphan Pinciv, avec qui je partageais la même vision du travail et du service aux clients. Ensemble, nous souhaitons créer notre propre entreprise, de préférence dans l'alimentaire. Nous nous sommes orientés vers une franchise pour bénéficier d'un accompagnement, et Miss Cookie s'est imposée comme une évidence : c'est une entreprise familiale qui partage nos valeurs.

Quel est le concept de Miss Cookie Coffee?

Le nom peut prêter à confusion : nous proposons bien plus que des cookies! C'est avant tout une pause sucrée et salée. Côté salé, nous confectionnons chaque matin des sandwiches maison. Côté sucré, on retrouve cookies, donuts, muffins... Le tout accompagné d'une large gamme de boissons chaudes et froides : bubble tea, frappés, smoothies, avec des alternatives au lait végétal pour ceux qui le souhaitent. Tout peut se composer à la carte ou en menu, et nous proposons même une formule petit déjeuner. Les commandes

peuvent se passer sur place au guichet ou via nos bornes, mais aussi en ligne, en retrait ou en livraison via Uber Eats. Nous participons également au programme Too Good To Go, avec 6 paniers anti-gaspillage proposés chaque jour (valeur moyenne de 12 €, vendu entre 3 et 5 €). Enfin, nous disposons de deux espaces de restauration : l'un ouvert sur la galerie, l'autre plus intimiste sur le côté, avec des prises électriques à disposition.

Comment fonctionne votre équipe?

Nous sommes quatre au total : mon associé, une alternante, une employée à temps plein et moi. La polyvalence est une valeur fondamentale pour nous, chaque membre de l'équipe est capable d'ouvrir, de préparer et de fermer.

Avez-vous des projets pour la suite?

J'envisage de proposer des salades cet été, selon les retours de la clientèle. J'aimerais également mettre en place une formule goûter, une demande qui revient déjà régulièrement. Ce sont des pistes à affiner en fonction des possibilités.

Contact: Miss Cookie Coffee, au 02 41 68 30 70
Ouvert du lundi au samedi de 8 h à 19 h 30

Crue de février, dans les coulisses de la gestion de crise

Pendant près de trois semaines, Mûrs-Érigné a vécu au rythme de la montée des eaux. Derrière les communications officielles et les panneaux de voirie, c'est toute une organisation humaine qui s'est mise en mouvement (élus, agents, pompiers, partenaires) pour protéger les habitants et gérer l'imprévu, heure par heure. Ces pages retracent, de l'intérieur, les moments clés d'une crise qui a marqué notre territoire.

Jeudi 12 février Les premiers signaux d'alarme

La Loire monte. Mûrs-Érigné est déjà passée en premier niveau d'alerte à 3,50 m. Une réunion de crise se tient à l'Hôtel de Ville : élus, agents des services techniques, urbanisme, environnement, population et communication se retrouvent pour anticiper. Les panneaux « Attention routes inondées » sont installés, et les équipes commencent à préparer le matériel. On parle encore de prévisions à 4,50 m pour le samedi suivant. On ne sait pas encore que l'eau montera bien au-delà.

Week-end des 14 et 15 février Le porte-à-porte des élus

Pendant que l'eau continue de monter, les élus sillonnent les quartiers à pied pour aller frapper aux portes. 113 points de contact sont recensés dans les secteurs à risque entre Loire et Louet. Ces visites seront le socle du suivi personnalisé qui durera toute la crise. Dans le même temps, le service communication active les canaux d'information : affichage, réseaux sociaux, site internet et mise en place d'un répondeur dédié pour tenir les habitants informés en continu.



Jeudi 19 février - L'isolement s'installe

La situation hydrologique reste préoccupante. La Vienne repasse en vigilance orange, la Maine devrait atteindre 6,28 m. Côté circulation, c'est un isolement progressif : le pont de la Haute Chaîne, l'accès par la Baumette, les voies sur berges, puis le pont de Bouchemaine ferment les uns après les autres. Le Pont du Louet est fermé jusqu'à nouvel ordre. Désormais, le seul accès à Mûrs-Érigné est l'autoroute A87. La Préfecture appelle au télétravail pour désengorger les axes. La Ville rappelle fermement que le « tourisme de crue » est à proscrire : les curieux gênent les secours, et la situation n'a rien d'un spectacle.



Vendredi 13 février La machine se met en route

Les prévisions s'aggravent : l'estimation haute atteint désormais 5,10 m pour le dimanche soir. Le barrage de la Boire Croissante est retiré en urgence. Les premiers secteurs sont fermés et un camion est préparé au Centre Technique Municipal (CTM) avec tout le matériel « inondation ». Les élus s'organisent pour le week-end et un numéro d'urgence est communiqué au grand public. Dès le lendemain matin, des binômes d'élus partiront à la rencontre des habitants identifiés comme étant à risque d'isolement sur la carte du Plan Communal de Sauvegarde (PCS). La crue n'est plus une hypothèse, c'est une réalité qui s'installe.

Lundi 16 février - L'alerte passe au rouge

Vigicrue annonce une prévision haute à 5,58 m pour le mercredi. La Préfecture évoque une crue équivalente à celle de 1994, soit 5,32 m. Le Poste de Commandement Communal (PCC) se réunit en alerte orange, puis dans la journée, la vigilance bascule au rouge. Les messages d'évacuation sont diffusés : les habitants entre Loire et Louet et aux abords du Louet sont invités - puis fortement encouragés - à quitter leur domicile. Pour ceux dont l'accès est déjà bloqué par les eaux, la consigne est claire : appeler le 18 ou le 112. La Ville, elle, déconseille vivement toute évacuation par ses propres moyens, tout comme la Préfecture.

Vendredi 20 et samedi 21 février Au cœur de la crise

La Maine atteint 6,32 m, la Loire 5,32 m. 51 foyers ont été évacués, 51 autres restent à recontacter, et 35 n'ont pas de coordonnées téléphoniques connues. Depuis les zones inondées, des animaux sauvages commencent à remonter vers la partie urbaine. La levée de Saint-Jean-de-la-Croix, rouverte la veille, doit être refermée en urgence le 21 au matin suite à une surverse. Le Pont du Louet, lui, reste fermé : des éléments de vulnérabilité ont été détectés sur l'ouvrage.



Dimanche 22 et lundi 23 février Un plateau, puis la décrue en perspective

Le niveau se stabilise enfin. La Maine culmine à 6,35 m, la Loire à 5,42 m. On ne parle pas encore de décrue mais plutôt d'un plateau. La dynamique commence à s'inverser doucement. Le PCC se réunit et acte les premières décisions de l'après : cartographie des zones à nettoyer, réservation de bennes de déblaiement, organisation des points d'apport volontaire pour les déchets. Un flyer est distribué dès le lundi dans les zones sinistrées. En parallèle, une permanence Croix-Rouge regroupant assureurs et soutien psychologique ouvre pour estimer les dégâts et anticiper les démarches.



Mercredi 25 février La reconnaissance officielle

L'arrêté du 24 février paraît au Journal officiel : Mûrs-Érigné est officiellement reconnue en état de catastrophe naturelle. Les habitants sinistrés disposent de 30 jours pour déclarer leurs dommages auprès de leur assurance. Un formulaire en ligne est mis à disposition pour recenser les besoins matériels et humains en vue du nettoyage. La Ville s'organise pour accompagner chaque sinistré dans ses démarches, secteur par secteur.

Lundi 2 mars - Le PCC ferme ses portes

Le message de crise est retiré du répondeur téléphonique. Le numéro dédié est fermé. Le Poste de Commandement Communal rend les clés. Près de trois semaines d'activation ininterrompue, de réunions quotidiennes, de publications à toute heure, d'appels, de visites terrain et de décisions prises dans l'urgence. La Ville revient progressivement à un fonctionnement normal, mais le travail de remise en état, lui, ne fait que commencer.

La gestion de cette crise n'aurait pas été possible sans une mobilisation collective. La Ville remercie la Préfecture de Maine-et-Loire, le Département, Angers Loire Métropole, le SDIS 49, la Croix-Rouge, les élus et agents municipaux, et bien d'autres acteurs qui ont œuvré sans relâche à nos côtés. Un grand merci également à tous les Érimuïrois pour leur patience, leur solidarité et leur sens des responsabilités dans des circonstances particulièrement éprouvantes.



Mardi 24 février La décrue s'engage, le bilan prend forme

Le Pont du Louet rouvre le matin. La levée de Saint-Jean-de-la-Croix aussi, pour les véhicules légers. La ligne de bus n°3 reprend son circuit dès le lendemain. La Ville publie un premier bilan grand public : 58 habitations évacuées, 7 évacuations réalisées par les sapeurs-pompiers à la demande du Maire, un suivi personnalisé assuré pour chaque foyer concerné. Derrière les chiffres, ce sont des jours d'engagement d'agents, d'élus, de pompiers et de partenaires. La Ville les remercie encore et remercie aussi les habitants pour leur patience et leur sens des responsabilités.



Jeudi 26 et vendredi 27 février Le grand nettoyage commence

La décrue se poursuit. Des bennes sont installées aux Varennes, au Grand Port, aux Copardières et dans plusieurs autres secteurs. Des espaces de dépôt spécifiques sont créés pour les déchets électriques, le tout-venant, les ordures ménagères. Les déchetteries d'ALM ouvrent gratuitement et en accès illimité pour les sinistrés. Des agents sillonnent les zones inondées pour un état des lieux voirie. Des portions de route ont perdu leur enrobé, certains chemins sont très endommagés. Des gants et sacs poubelle sont mis à disposition des riverains qui, nombreux, ont déjà commencé à nettoyer d'eux-mêmes. La solidarité érimuïroise est au rendez-vous.

Mardi 3 mars - Vers le retour à la normale, et déjà un regard en arrière

Une dernière réunion de bilan se tient en mairie. Les routes provisoirement réparées par Eiffage rouvrent au Village du Louet, à la Gazellerie et à la Jubeaudière. Les bennes d'ALM restent présentes jusqu'au samedi. Le soir, en préambule du Conseil municipal, le Maire présente un bilan de la crue aux élus. Et déjà, on parle de « RetEx » (retour d'expérience) pour tirer les enseignements de ces trois semaines hors du commun, et mieux se préparer pour les prochaines catastrophes naturelles.

Carnet d'état civil



Naissances

Charlyne NOE : 20/01/26
Hugo ROBREAU : 25/01/26
Amir-Demba KOUROUMA : 04/02/26
Ilona GALLARD ROUZE : 14/02/26
Cassiopée JOSSELIN : 04/03/26
Philippine DUPIN : 16/03/26
Axel PLANCHENAUT : 19/03/26
Léon WILLAUME : 21/03/26
Adèle CAPITAIN : 22/03/26
Léna RÉTIF JAMOIS : 25 /03/26
Raphaël et Adèle Thomas : 04/04/26
Milo BARAULT : 29/04/26
Lyam PREL GALLARD : 15/05/26



Mariages

David LOTH et Nolwenn LE BER : 04/04/26
Mehdi BOUCHDOUK et Charlotte HYVON : 18/04/26
Sinxay KOULAVONGSA et Anne CHATAL : 24/04/26



Décès

Nicolas LAMBERT : 19/01/26
Madeleine AUNILLON : 02/02/26
Bernadette SORIN
vve. PÉAN : 01/03/26
Marie DELAUNAY
vve. GRANDAIS : 09/03/26
Martial CICLAIRE : 20/03/26
Marie-Josèphe BOMPAS
ép. VETAULT : 22/03/26
Janine BOURDILLAUT
vve. BELLANGER : 01/04/26
Andrée ROUSSEAU : 21/04/26
Louisette CHAUVET
vve. GEORGES : 02/05/26

En bref

Horaires d'été

Du 1^{er} juillet au 31 août, la médiathèque sera ouverte du lundi au samedi, de 9 h à 13 h. Elle sera fermée du 1^{er} au 15 août inclus.

Les services location de salles et billetterie du CCJC seront fermés du 20 juillet au 14 août.

Pas de fermeture programmée pour l'accueil état-civil de l'Hôtel de Ville ou du CCAS cet été, uniquement le service logement du 17 au 28 août.

Le Jau en Fête est de retour le 18 juillet!

Votre fête de l'été revient au parc du Jau samedi 18 juillet! Préparez-vous à rire et partager un grand moment festif en plein air.

Le Centre Culturel Jean Carmet, en collaboration avec les associations et les acteurs locaux, invite les habitants à partager une grande journée festive et familiale au parc du Jau. Pensé comme un temps fort de la vie locale, cet événement populaire a pour objectif de rassembler toutes les générations autour du spectacle vivant, des jeux et des animations en plein air, dans une ambiance conviviale et accessible à tous.

De 14 h à 22 h, le parc vibrera au rythme des spectacles et des animations. Le public pourra découvrir « #VNR » du Quartet Buccal, un punk-opéra a cappella drôle et décalé porté par quatre artistes féminines à l'énergie communicative. La fanfare Mouv'n'Brass transformera ensuite les allées du parc en véritable piste de danse avec son univers festif mêlant musique, danse et imaginaire futuriste. Enfin, la Compagnie K-Püch présentera « Camping Sauvage », un spectacle burlesque et sans paroles où les

situations improbables s'enchaînent autour d'un quotidien de camping totalement déjanté.

Tout au long de l'après-midi, familles et enfants pourront également profiter d'un espace jeux et d'animations ludiques. La ludothèque Colin Maillard sera présente avec sa directrice Pauline et plusieurs bénévoles afin de proposer des jeux accessibles à tous. D'autres partenaires du secteur du jeu participeront également à cette journée.

Pour régaler vos papilles, le food-truck Chez Pepette et le glacier Gelati Ghizzoni seront de la partie, et pour vous désaltérer, un bar sera sur place.

Un rendez-vous gratuit, convivial et ouvert à toutes et à tous !

Plus d'information auprès du CCJC au 02 41 57 81 85 ou sur www.murs-erigne.fr



© Clement Tissot



© JM Coubart

En bref

Le vide-greniers revient route de Cholet

Vous l'attendiez, le revoilà! Cette année, le vide-greniers sera organisé dimanche 14 juin de 9 h à 18 h, route de Cholet, par l'OMSCLAS en collaboration avec la Ville.

La route de Cholet sera fermée aux voitures pour l'occasion, du rond-point de l'Hôtel de Ville à la rue de l'église. Plus d'une centaine de stands devraient vous attendre pour faire de bonnes affaires ! De quoi satisfaire le plus grand nombre !

Contact: OMSCLAS au 06 38 55 82 03 ou à omsclasmurserigne@gmail.com

Le Quartet fait vibrer la scène avant l'été et prépare sa rentrée prochaine!

La fin de saison approche pour l'école de musique et de danse Le Quartet, mais l'énergie artistique, elle, ne faiblit pas!

Avant de clore cette belle année scolaire, les élèves danseuses et danseurs monteront prochainement sur scène à l'occasion des traditionnels galas de danse. Des rendez-vous toujours très attendus par les familles et les habitants de nos communes. En ce printemps, la musique a eu aussi la part belle avec notamment, au Centre Culturel Jean Carmet, un très joli spectacle de la chorale constituée d'environ 80 enfants et un grand concert des Ensembles du Quartet avec pas moins d'une centaine de musiciens, cordes et vents confondus.

du spectacle, ces représentations viennent célébrer une année de travail et de passion partagée.

L'école prépare déjà sa prochaine rentrée qui aura lieu le 14 septembre prochain. Que l'on soit débutant, amateur curieux ou passionné confirmé, chacun pourra y trouver sa place dans une ambiance conviviale et bienveillante. Venez rencontrer l'équipe pédagogique pendant les permanences d'inscription qui auront lieu dans nos différentes écoles du 8 au 19 juin (horaires des permanences sur le site internet de l'école).

Toute l'équipe du Quartet aura le plaisir d'accueillir petits et grands pour une nouvelle saison placée sous le signe de la découverte, du partage et de la pratique artistique !

Contact: École de musique et de danse Le Quartet, Maison des Arts, 18 rue Pierre Lévesque, au 02 41 48 79 81 ou au 07 49 36 55 82



Presque Louise & Thelma, le 9 juillet

Le 9 juillet prochain, une représentation théâtrale de rue pleine de caractère est programmée dans un lieu tenu secret. Il vous sera communiqué prochainement, ouvrez l'œil! Le spectacle « Presque Louise et Thelma », imaginé par le Collectif Jamais Trop d'Art ! promet un moment convivial et surprenant, à vivre en plein air.

Au départ, un souvenir. Une salle de cinéma dans les années 90 et la sensation d'avoir vu quelque chose d'inédit à cette époque: deux femmes héroïnes d'un western moderne. Thelma et Louise.

© Ben Ben

Le sentiment qui traverse les années, c'est l'injustice. Et une question qui revient. La mort des héroïnes était-elle la seule issue pour rester libres? Si c'était maintenant, elles feraient quoi? Et nous, on en pense quoi, maintenant?



Pas une adaptation stricte, pas non plus un prétexte. Plutôt un support. Presque Louise & Thelma.

Un vrai sujet d'humanité, un sujet philosophique, un sujet de théâtre.

Tout public à partir de 12 ans • Durée : 1 h • Gratuit • Réservation conseillée Plus d'informations sur www.murs-erigne.fr

Culture

KaléidoVox au festival choral du Fuilet

Mûrs-Érigné était au rendez-vous du Festival choral organisé par l'Ensemble Vocal Mosaïque du Fuilet samedi 11 et dimanche 12 avril dernier.

Ce festival a été l'occasion de partager la passion du chant avec d'autres chœurs des Mauges, en particulier le « Chœur d'Orée » d'Orée d'Anjou ainsi que les « Pattes de Louves » de la Pommeraye, le samedi soir. Le lendemain, la première partie du concert a été proposée par l'Ensemble Vocal Mosaïque dirigé par Gérard Legoupil avec un programme varié à dominante classique visitant, entre autres, Mozart, Haendel, Karl Jenkins, John Rutter et Carole Stephens. KaléidoVox

a assuré la deuxième partie, sous la direction de Lara Fenaillé, avec un programme qui préfigure un prochain spectacle fin janvier 2027 au Centre Culturel Jean Carmet. Il s'agit de chants et de musiques de films. Ce festival était l'occasion de tester vocalement une partie du programme avant d'y ajouter, dans les prochains mois, les musiciens et la mise en scène. Rendez-vous donc au week-end des 30 et 31 janvier 2027. Nous aurons l'occasion de vous le rappeler en temps voulu.

Le festival du Fuilet a permis des échanges constructifs et chaleureux entre les chorales à travers des chants communs et des moments de convivialité. Nous aurons plaisir à accueillir à notre tour l'Ensemble Vocal Mosaïque en 2027 à Mûrs-Érigné.

Contact: KaléidoVox, Chorale de Mûrs-Érigné, Maison des Arts, 18 rue Pierre Lévesque, à chorale.kaleidovox@gmail.com ou sur www.choraledemurserigne.fr



Concert du 11 avril KaléidoVox et Mosaïque, chant commun.

Sports & loisirs

Forum des associations érimûroises: rendez-vous le 12 septembre

Fortes du succès rencontré lors de la première édition, les associations érimûroises et la Ville de Mûrs-Érigné renouvellent l'événement et donnent rendez-vous aux habitants pour la deuxième édition du Forum des associations samedi 12 septembre, de 9h à 12h30, salle Myriam Charrier.

L'an dernier, une trentaine d'associations avaient répondu présente dans une ambiance chaleureuse et conviviale, permettant aux visiteurs de découvrir la richesse et la diversité du tissu associatif local.

Cette seconde édition sera une nouvelle occasion de rencontrer les bénévoles, d'échanger autour des activités proposées sur la commune et, pourquoi pas, de trouver une nouvelle passion ou un engagement associatif.



L'évènement se poursuivra l'après-midi directement sur les lieux d'activités des associations avec des initiations, des ateliers, des portes ouvertes, ainsi que des temps de rencontres et de découvertes.

Une belle opportunité pour découvrir toute la richesse associative de Mûrs-Érigné... Vous n'aurez plus d'excuse pour dire que vous ne saviez pas !

Contact: service Vie associative à centre.jean.carmet@ville-murs-erigne.fr

Rejoignez le Mûrs-Érigné Basket Club!

La saison touche à sa fin, c'est le temps des bilans, des remerciements et des projections! Prêts pour la saison prochaine? Rejoignez-nous!

Le club félicite et remercie chaleureusement ses joueurs, joueuses, entraîneurs, coachs, bénévoles et supporters pour leurs performances, leur professionnalisme, leurs expertises, leur temps et leurs encouragements !

Et pour la saison prochaine, le panier vous démange? Que vous soyez un futur « pro » de la discipline ou que vous souhaitiez simplement pratiquer une activité physique conviviale, le MEBC vous ouvre ses portes pour la saison 2026/2027 !

Pourquoi nous rejoindre? Notre club accueille les joueurs et joueuses de tous niveaux, dès

l'âge de 3 ans. Encadrés par des entraîneurs passionnés, nos licenciés bénéficient d'un environnement dynamique alliant esprit d'équipe, respect et dépassement de soi.

Quand et comment s'inscrire? Afin de préparer la rentrée dans les meilleures conditions, les sessions d'inscriptions ont déjà débuté à la salle Myriam Charrier. Après une permanence le 3 juin, la prochaine aura lieu vendredi 12 juin à partir de 16h. Le club sera également présent au Forum des associations du 12 septembre.

On vous attend sur le parquet !

Contact: MEBC à mebc.licences@gmail.com ou sur Facebook : [mebcmurserignebasketclub](https://www.facebook.com/mebcmurserignebasketclub)

Stage de kick-boxing avec Krav Maga

Dimanche 7 juin de 9h30 à 12h, le club de self-défense Krav maga Angers organise un stage exceptionnel de Kick-Boxing dirigé par Bruno Fouché, ceinture noire 5° dan, multiple champion de France, médaillé international et ancien entraîneur de l'équipe de France de Sanda.



Bruno Fouché

Envie de sortir de ta routine, te challenger et apprendre avec du très haut niveau? Que tu sois débutant ou confirmé, viens participer à ce stage !

Tarif : 30 €, tout niveau, réservation obligatoire. Organisé au dojo Gérard Rabin, salle Myriam Charrier.

Contact: Krav Maga Angers, 11C chemin de la Barboterie, au 06 67 09 29 51 ou 06 43 45 08 76, ou à samuel.fresnet@hotmail.fr



Les Diables Rouges à la demi-finale de la Coupe de l'Anjou

En bref

Les vacances arrivent..., il est temps de penser à la rentrée

Avant de profiter de ce temps de repos bien mérité, voici quelques informations très utiles à enregistrer pour préparer la rentrée et organiser son emploi du temps.

Séance d'inscriptions le mardi 9 juin de 16h à 19h à la salle de la Dubinière. Reprise de la saison le 7 septembre. Activités proposées : Stretching (lundi de 11h15 à 12h15, jeudi de 9h15 à 10h15 et de 11h15 à 12h15 à la Maison des Arts), Pilates (jeudi de 10h15 à 11h15 et de 18h à 19h à la Maison des Arts), Cuisses/Abdos/Fessiers (nouveau - jeudi de 19h à 20h à la Maison des Arts), Yoga (lundi de 19h30 à 20h45, vendredi de 9h à 10h15 et de 10h30 à 11h45 à la salle Myriam Charrier), Art Floral (reprise en octobre - un vendredi par mois de 15h à 17h30 jusqu'en juin) et Atelier Mémoire (reprise le 14 septembre - un lundi sur deux, de 14h30 à 16h30 à la salle de la Dubinière).

Nous n'oublions pas non plus nos autres activités : le cinéma (reprise en septembre - mercredi au CCJC), la bourse aux vêtements automne/hiver et, après un an de sommeil, nous avons bon espoir d'ouvrir à nouveau le club de l'amitié. Il ne reste plus qu'à vous souhaiter un bel été en attendant le plaisir de vous retrouver

Contact: Familles rurales, Jean-René Breton, Président, au 06 74 36 75 27

L'ASI Foot Mûrs-Érigné engagée dans des actions citoyennes et intergénérationnelles

À l'ASI, le football est bien plus qu'une simple pratique sportive, mais aussi un véritable lieu d'apprentissage, de partage et de sensibilisation. Le but est de transmettre aux jeunes des valeurs essentielles comme le respect, la solidarité, le vivre-ensemble et l'ouverture.

Une semaine citoyenne a été ponctuée par des actions de prévention et de sensibilisation. Le groupement féminin U13F et U15F, avec Saint-Melaine-sur-Aubance et Juigné-sur-Loire, a notamment bénéficié d'une intervention d'Éloïse Martin autour de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Ce temps d'échanges a permis d'aborder un sujet important, dans un cadre adapté, éducatif et bienveillant.

D'autres catégories ont été concernées par des interventions autour de la lutte contre le harcèlement, de la prévention des addictions, mais aussi de la formation aux premiers secours. En parallèle, l'ASI a mené une action intergénérationnelle lors du stage d'avril. Les jeunes ont partagé un moment convivial avec les résidents de la maison de retraite de La Buisserie, autour d'activités adaptées en extérieur. Boccia, morpion géant avec des chasubles et jeux collectifs ont créé du lien entre les générations dans une ambiance simple, chaleureuse et bienveillante. Au-delà de l'activité sportive ou ludique, cette rencontre a surtout permis aux jeunes de vivre une expérience humaine enrichissante, basée sur l'échange, l'écoute et le respect des autres.

L'ASI entretiendra cette dynamique avec des interventions dans les trois écoles de la commune, confirmant son rôle éducatif et social : former des joueurs et des joueuses et aussi accompagner des jeunes citoyens responsables, respectueux et ouverts aux autres.

Contact: Stade des Varennes sur asi-foot.fr

Multisports pour tous: retraité ou actif!

L'association AHCV multisports santé souhaite faire connaître ses activités sportives destinées aux seniors mais pas que! Multisports Santé c'est encourager la reprise d'activités physiques pour toutes et tous dans la bonne humeur et la convivialité. Rendez-vous les mardis, à la salle des Grands Moulins de 9h à 12h.

De 9h à 11h, des activités sportives variées, innovantes et du badminton vous attendent dans la bonne humeur. De 11h à 12h, la Gym sur chaise vous permettra de pratiquer des mouvements adaptés pour tous avec l'exécution de geste, de marche, de jeux doux, favorisant le maintien de l'équilibre, le tonus, la coordination. L'occasion de partager un moment de détente avec le groupe! N'hésitez pas à vous renseigner en appelant Danièle au 06 29 80 78 10.

Contact: AHCV Multisports Santé, 165 rue de la Chalouère 49100 Angers, au 06 61 82 70 03 ou à comahcv@gmail.com



En bref

Randonner avec Les chemins creux

Être randonneur avec les chemins creux entend vouloir rejoindre un groupe qui recherche l'amitié et souhaite pratiquer une activité modérément sportive avec découverte de sentiers pédestres dans nos proches villages. La saison redémarre le 11 septembre prochain.

L'association forte de 200 adhérents propose tous les vendredis après-midi – hors périodes scolaires de notre zone – 3 randonnées de 4 km, 8 km et 11 km au choix, dans un rayon de 30 km autour de Mûrs-Érigné. Chaque parcours est encadré par 4 bénévoles qui préparent en amont le parcours et veillent au bon déroulement de cette activité pédestre. Le club propose également diverses activités réparties dans l'année.

Des activités sportives : marche à la journée avec pique-nique, marche de nuit, voyage d'une journée hors département, marche de fin de saison avec jeux et repas. Et des activités festives : concours de belote, assemblée générale avec repas dansant et loto galette.

Il est possible de nous rejoindre pour 1 ou 2 randonnées à titre d'essai avant engagement. Toutes les informations du club se trouvent sur le blog mis à jour régulièrement.



Contact: Les chemins creux, à cheminscreux49@outlook.fr ou sur cheminscreux.wordpress.com

Expression d'élus

Un nouveau souffle à la gestion communale

Le 15 mars dernier, vous avez choisi d'accorder votre confiance à la liste « Nouveau Cap pour Mûrs-Érigné ». Nous abordons cette responsabilité avec gratitude et une pleine conscience des devoirs qui nous incombent. Ce choix clair exprime votre volonté d'engager notre commune dans une dynamique renouvelée, plus proche de votre quotidien et résolument tournée vers l'action.

Notre équipe est d'ores et déjà au travail. Loin des polémiques stériles, notre action se structure autour d'engagements clairs et de bon sens pour apporter un nouveau souffle à la gestion communale.

Ces deux premiers mois de mandat illustrent notre méthode : agir avec responsabilité et réalisme. Ainsi, face à la situation du camping municipal, la responsabilité nous a imposé de prononcer sa fermeture : devant de graves manquements sécuritaires et sanitaires préexistants, la protection des usagers devait primer sur toute autre considération. Gouverner, c'est refuser de fermer les yeux. De même, concernant la restauration scolaire, nous avons immédiatement engagé une réflexion approfondie : si les repas sont aujourd'hui de très bonne qualité, le fonctionnement de notre cuisine centrale coûte très cher. Notre objectif est donc de maintenir cette exigence pour nos enfants tout en maîtrisant davantage les coûts.

Ce démarrage intense et efficace n'aurait pas été possible sans

notre service public local. Nous tenons à saluer chaleureusement l'engagement, le professionnalisme et l'investissement remarquable des agents municipaux.

L'amélioration de votre cadre de vie reste notre priorité absolue : entretien rigoureux des espaces publics et de nos bâtiments, sécurisation de nos voiries... Nous veillerons à préserver notre environnement naturel de manière équilibrée, pour que Mûrs-Érigné reste une commune propre, sûre et agréable.

Une gestion municipale réussie repose avant tout sur la transparence et la responsabilité financière. Nous vous l'avons promis, nous mettrons un point d'honneur à gérer l'argent public avec rigueur pour mener à bien nos projets sans peser inutilement sur les contribuables.

Notre équipe restera une équipe de terrain, accessible et présente au quotidien pour échanger avec vous et répondre à vos préoccupations réelles. Le travail continue, avec enthousiasme et détermination. Vous pouvez compter sur notre total engagement.

Le groupe majoritaire, « Nouveau Cap pour Mûrs-Érigné ».

Un cap brutal et sans horizon!

À l'issue des élections municipales, nous tenions d'abord à remercier chaleureusement les 45 % d'électrices et électeurs qui nous ont accordé leur confiance. Ce résultat montre qu'à Mûrs-Érigné, beaucoup d'habitant(e)s ont été sensibles à une autre manière de faire de la politique : plus démocratique, plus solidaire et lucide face aux défis écologiques et sociétaux de notre époque.

Rappelons à nouveau qu'en quatre années de mandat, nous avons assaini les finances de la Commune et mené de nombreuses actions innovantes : végétalisation d'une cour d'école, rénovation des voiries prise en référence par ALM, amélioration et renaturation des espaces publics, restauration scolaire bio et locale, mutuelle communale, marché hebdomadaire, actions de soutien aux familles, projet culturel de territoire coconstruit avec les habitants... Bref, nous avons agi avec créativité, sérieux, dans l'intérêt général et dans le respect du budget communal.

Après une campagne électorale dénigrante, répandant notamment des allégations fausses sur notre gestion des finances publiques, nous nourrissons des doutes quant à la politique conduite par le nouveau groupe majoritaire. Loin d'être démentis, les premiers pas de la Municipalité ont renforcé et même dépassé nos craintes.

Ainsi elle a rapidement commencé à détruire méthodiquement ce que nous avons construit. Division par 2 du nombre de conseils municipaux, fort recul de la démocratie locale avec la

suppression des commissions municipales ouvertes, menace sur la cantine bio..., quid des ordonnances vertes? Mais également une Municipalité qui prévoit une remise en cause du projet de l'îlot des Closeaux (rue du Grand Pressoir) pourtant largement avancé ainsi qu'une mise en pause du projet culturel de territoire...

L'exemple le plus frappant reste la décision brutale de retirer la gestion du camping municipal à l'association AGIS à quelques jours du lancement de la saison. Une décision prise sans aucun dialogue, alors même que des solutions de ré-hébergement des personnes précaires se finalisaient. De plus, AGIS contribuait au travers de l'espace des Varennes et de sa guinguette à la vie sociale, associative et culturelle de la commune. Résultat : deux salariés en procédure de licenciement, une association fragilisée financièrement après avoir investi pour la saison touristique, et un camping fermé qui risque surtout de battre des records de tranquillité estivale.

Face à cette politique délétère, nos 6 élus continueront à défendre avec détermination une vision humaniste et respectueuse du vivant ; qui soutient les transitions sociales, écologiques, ainsi qu'une démocratie locale réellement citoyenne.

Le groupe minoritaire, « Mûrs-Érigné en Actes ».

Prochains conseils municipaux: mardis 15 septembre et 10 novembre à 19h30 à l'Hôtel de Ville.

Séances ouvertes au public et retransmises en direct sur la chaîne YouTube de la Ville (lien partagé sur le site et la page Facebook de la Ville). Retrouvez les ordres du jour et les compte-rendus des séances sur www.murs-erigne.fr/citoyenne/conseil-municipal

L'agenda érimûrois

Juin

Dimanche 7 juin

Stage kick-boxing ⌚ de 9h30 à 12h
📍 à la salle Salle Myriam Charrier

Mardi 9 juin

Permanence inscriptions AFR
⌚ de 16h à 19h 📍 à la salle de la Dubinière

Mercredi 10 juin

Une fille en or (cinéma)
⌚ à 20h30 📍 au CCJC

Samedi 13 juin

Collecte dons CCAS & Espace Jeunes
⌚ de 8h30 à 18h 📍 à Hyper U

Dimanche 14 juin

Vide-greniers
⌚ de 9h à 18h 📍 route de Cholet

Mercredi 17 juin

L'arnaqueuse (cinéma)
⌚ à 20h30 📍 au CCJC

Jeudi 18 juin

Robinson Crusoe (opéra sur écran)
⌚ à 20h 📍 au CCJC

Mardi 23 juin

Correspondances (projection & expo)
⌚ de 19h à 22h 📍 au CCJC

Mercredi 24 juin

C'est quoi l'amour (cinéma)
⌚ à 20h30 📍 au CCJC

Samedi 27 juin

Tire la Chasse d'eau (Rendez-vous Nature en Anjou) ⌚ de 14h à 15h30
📍 aire de pique-nique de la Prée d'Erigné

Juillet

Jeudi 9 juillet

Presque Louise & Thelma (théâtre de rue)
📍 lieu communiqué prochainement

Samedi 18 juillet

Le Jau en Fête
⌚ de 14h à 22h 📍 au parc du Jau

Septembre

Samedi 12 septembre

Forum des associations
⌚ de 9h à 12h30 📍 salle Myriam Charrier

Mardi 15 septembre

Conseil municipal
⌚ à 19h30 📍 à l'Hôtel de Ville

À noter

Marché hebdomadaire:

📍 au parc du Jau

Tous les vendredis
de 16 h 30 à 19 h 30.

Contes d'Aïcha:

📍 à la médiathèque

Des histoires pour petites
et grandes oreilles : les mercredis
10 et 24 juin ; 8 juillet 2026.

Café associatif:

📍 au Gerموir

Ouvert les vendredis de 18 h à 1 h.
Soirée jeux à partir de 16 h 30
le 1^{er} vendredi de chaque mois.

Atelier Repair Café:

📍 au Gerموir

Tous les derniers samedis du mois
(sauf décembre), de 9 h 30 à 12 h 30.

